



D'art en art, livret d'exposition

gironde.fr/cdj



Sommaire

- 4 La Commission Culture
- 5 La genèse du projet : la classification des arts
- 6 D'art en art
Le projet de la mandature 2020-2021
- 7 Qui est Benoît CARY ?
- 8 - 9 Témoignages d'élu·e·s
- 9 Les droits culturels, kesako ?
- 11 Education artistique et culturelle
Modalités de réservation de l'exposition
Remerciements/contacts

Le Conseil Départemental des Jeunes



Depuis 1989, le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) est un **lieu de réflexion, de discussion, de découverte et d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie locale**. Grâce à cette expérience, nous avons à cœur d'initier **les collégiennes et collégiens élu·e·s au travail collectif, à la vie publique, et à exercer leurs droits et devoirs de citoyens**.

Jean-Luc Gleyze,
Président du Département de la Gironde



Les conseillers départementaux jeunes, issus de classes de 5ème et 4ème, se présentent en binôme paritaire et sont élus par leurs camarades en début d'année scolaire. Ils deviennent les représentants de tous les collégiens girondins le temps de leur mandat (un an), et participent à la commission thématique de leur choix : Citoyenneté européenne et relations internationales, Vie au collège, Egalité filles-garçons, Solidarités et lutte contre les discriminations, Environnement et développement durable, Sports et santé, Médias et usages numériques, Culture. Les jeunes élu·e·s se réunissent à cinq reprises afin d'échanger leurs idées, rencontrer des artistes et personnalités locales, et construire pas à pas leurs projets. Les travaux donnent lieu à des réalisations concrètes et variées telles que : vidéos, affiches, jeux, chansons, ayant vocation à être diffusées dans tous les collèges de Gironde. En dépit de la crise sanitaire, 92 collèges ont participé à l'édition 2020-2021, soit 184 jeunes. Les séances se sont déroulées dans un format inédit : en visioconférence, depuis les établissements, et ont fortement mobilisé les équipes pédagogiques (mise à disposition de matériel, encadrement des élu·e·s au CDI ou en salle informatique).

La commission Culture

La commission Culture vise à sensibiliser, découvrir des artistes locaux et favoriser l'accès aux pratiques culturelles pour tous.

Les élu-e-s 2020/2021

Nom	Collège	Classe
JUAN Armelle	BIGANOS Jean Zay	5 ^e
LABORDE Armand	BIGANOS Jean Zay	5 ^e
PIANET Elliot	BORDEAUX Blanqui	5 ^e
AGBESSI Kaila	BOURG Jacques Prévert	4 ^e
DARTAILH Rafaël	BRUGES Rosa Bonheur	5 ^e
GONCALVES Lola	BRUGES Rosa Bonheur	5 ^e
DUPOUY Liou	HOURTIN Jules Chambrelent	4 ^e
LACOSTE Emma	LANGON Ste Marie Jeanne d'Arc	4 ^e
CHAMBON Noémie	PESSAC Noés	4 ^e
BECHELLAOUI Mattéo	PESSAC Noés	4 ^e
SUMYK Samuel	TALENCE Henri Brisson	4 ^e
MAITRE Noan	VILLENAVE D ORNON Chambéry	4 ^e

Les animatrices

Carole DE SANTIS, Anne SODJI, Elodie CASSANET.

La genèse du projet : la classification des arts

Les Hommes ont toujours voulu classifier les arts mais il est difficile de mettre au point un classement « hiérarchique » : sont-ils majeurs ? mineurs ? Sur quels critères se baser pour les classifier ?

Dans l'Antiquité, les arts correspondaient, tout comme aujourd'hui, à tout ce qui se rapportait directement à l'artistique.

Le débat autour de cette notion est toujours d'actualité, et l'ajout de nouvelles catégories en perpétuel mouvement.

Les 9 arts mis en avant évoquaient à l'époque les muses qui en étaient les marraines. Ces 9 muses étaient les filles de Zeus et la déesse de la mémoire, Mnemosyne. Si à l'époque, les arts correspondaient aux lettres, à la musique et aux arts vivants, les 9 arts ont bien évolué avec leur temps. En effet, dans l'Antiquité ni la sculpture, ni l'architecture ni le dessin (et bien d'autres) n'étaient considérés comme des arts mais simplement des disciplines annexes qui ne méritaient pas de mise en valeur ni de reconnaissance particulière au cœur de la société.

C'est au Moyen-Âge que la fusion entre arts et science se fait totalement. Avec l'apparition de nombreuses activités de transformation des matières, les artistes et les artisans ont été regroupés au cœur de la même classification, celle des arts mécaniques. Ces arts seront ensuite classifiés en fonction des corps de métier ou en fonction de leur signature.

Les arts commencent alors à entrer dans une classification selon des critères précis tels que l'expressivité, la matérialité. Hegel, philosophe (1770-1831) réalise une liste qui comprend dès lors 7 arts considérés

comme majeurs : l'architecture, la sculpture, la musique, la peinture-le dessin, la littérature-la poésie, les arts de la scène et le cinéma.

La classification a donc oscillé entre 9 puis 7 et enfin à ce jour **10 arts reconnus en tant que tels**. La classification actuelle se fait comme suit :

- ▶ **L'architecture**
- ▶ **La sculpture**
- ▶ **Les arts visuels tels que le dessin et la peinture**
- ▶ **La musique**
- ▶ **La littérature**
- ▶ **Les arts de la scène tels que la danse, le théâtre, le mime et le cirque**
- ▶ **Le cinéma**
- ▶ **Les arts médiatiques tels que la photographie, la radio et la télévision** (reconnus par le Ministère de la Culture en 1982)
- ▶ **La bande dessinée**
- ▶ **Les jeux vidéo** (reconnus officiellement en France par le Ministère de la Culture en 2006)

Il est dès lors intéressant d'échanger avec les élèves sur ce qui relève de l'Art selon eux et des éventuels ajouts à venir dans cette classification.

D'art en art

Le projet de la mandature 2020-2021

Très rapidement le groupe de jeunes de la commission a souhaité partager avec tous les collégiens de Gironde, qui plus est dans un contexte sanitaire particulier, leurs pratiques culturelles quotidiennes. Il leur a semblé important de donner "à voir" les pratiques dans leur diversité, leur simplicité d'accès mais aussi dans tous les champs des possibles en matière d'émotions, découvertes, et expérimentations.

À l'appui de la classification des arts, les jeunes élu-e-s ont proposé de se mettre en scène dans leur discipline artistique préférée. En la donnant à voir, ils souhaitaient aussi interroger le public sur ses propres pratiques culturelles. La réalisation de photos pour une exposition itinérante a semblé le meilleur support et l'intervention d'un photographe

professionnel leur a permis d'appréhender un univers qu'ils méconnaissaient. Les clichés ont été réalisés dans des conditions studios éphémères installés dans les différents collèges. Ils ont ainsi pu aborder les questions techniques d'un shooting (lumières, fond, mise en scène...) et éprouver les attitudes et sensations liées au fait d'être « modèle et sujet » de photographies artistiques.

Benoît Cary, photographe professionnel, de l'association "L'ouvre boîte" à la Fabrique Pola a accompagné le projet de sa conception à sa réalisation. Artiste par ailleurs, il accompagne régulièrement des adolescents en lycée et collège pour des projets autour des arts plastiques et visuels.

Qui est Benoît CARY ?



Artiste plasticien et photographe, il dirige depuis 2007 l'association L'Ouvre-Boîte, membre de la Fabrique POLA à Bordeaux. Il conçoit des projets artistiques participatifs et assure des accompagnements à la production photographique. Le projet associatif est né en 2007 de l'envie de faire se rencontrer les gens, communiquer, échanger, partager des idées, des points de vues, des sensations. L'Ouvre-Boîte imagine des temps et des espaces de création en collaboration avec un public. Cette dynamique, centrée sur le champ des arts plastiques et visuels, favorise la créativité, la spontanéité, la liberté de jeu et d'expression.

L'objectif de L'Ouvre-Boîte est d'établir des conditions d'interactions associant acteurs sociaux et culturels, artistes et publics, qui ensemble, contribuent à la production de projets artistiques collaboratifs. L'association travaille depuis l'origine avec des établissements scolaires, des structures sociales et médico-sociales ainsi que des établissements tels que le centre Jean Abadie, le Foyer de vie du Cypressat, le centre Hospitalier de Cadillac et depuis 2018 avec le centre Hospitalier Charles Perrens.

Association L'Ouvre-Boîte Fabrique POLA

10 quai de Brazza
33100 Bordeaux
06 84 33 69 82



Témoignages d'élè·e·s

Lola, en classe de 5ème au collège Rosa Bonheur à Bruges

« En me présentant au CDJ, je ne savais pas trop à quoi m'attendre. On m'avait expliqué le projet des années précédentes et ça m'avait bien plu. Le choix de la commission Culture et jeunesse était une évidence pour moi et je ne regrette pas mon choix. Malgré la pandémie, c'était chouette de pouvoir se retrouver en visioconférence pour échanger avec les autres élèves et apprendre un peu à les connaître. Je me suis beaucoup amusée à prendre les photos pour notre projet et à trouver la légende adéquate. Je n'aurais jamais imaginé me faire photographier par un professionnel et ça c'est super. Je ne regrette pas un instant d'avoir été élue au CDJ et j'ai hâte de voir le résultat final de notre travail ! »

Lilou, en classe de 4ème au collège Jules Chambrelent à Hourtin

« Être conseillère départementale jeune est une expérience très enrichissante. On y apprend beaucoup, les commissions traitent de sujets d'actualité et comment y faire face. De plus (hors période Covid) on peut faire de belles rencontres et les personnes qui encadrent les commissions sont toujours à l'écoute. Le premier jour est toujours un peu impressionnant, mais après une fois qu'on a commencé c'est génial ! Je pense que faire partie du CDJ sera l'une des expériences les plus enrichissantes de ma scolarité. »

Armand, en classe de 5ème au collège Jean Zay à Biganos

« J'ai aimé le projet car on pouvait choisir notre thème pour la photo. Pour ma part j'ai choisi le cinéma. Ça a été un travail de partage car nous avons beaucoup échangé avec Armelle ma camarade. J'ai aussi apprécié les conseils et les propositions bienveillantes de tous les intervenants. J'ai hâte de voir le résultat. »

Rafaël, en classe de 5ème au collège Rosa Bonheur à Bruges

« Ce sont des moments où nous avons débattu et réfléchi en groupe ! Nous avons défendu nos passions et notre art. Nous avons appris à travailler différemment ! J'ai passé un très bon moment avec tout le monde ! »

Emma, en classe de 4ème au collège Sainte Marie Jeanne d'Arc à Langon

« Je suis venue au CDJ car j'avais déjà une amie qui y avait participé l'année précédente et ça lui avait plu, donc je me suis dit « pourquoi pas ? ». Aux visioconférences il y avait une ambiance très agréable et je ne savais pas que tout cela aurait pu m'amener à faire un shooting photos ! Je me suis bien amusée pendant ce shooting. En plus j'étais avec une amie avec qui on a bien rigolé, même derrière nos masques. Au fur et à mesure que le photographe prenait des photos, il y avait une bonne ambiance qui s'est installée. On a mis de la musique aussi. Que demander de plus ! Avoir été membre de la Commission Culture et jeunesse a été une expérience très enrichissante et sympathique. »

Noan, en classe de 4ème au collège Chambéry à Villenave d'Ornon

« J'ai voulu m'engager dans le CDJ car c'est une expérience à laquelle j'avais déjà goûtée à travers le Conseil Municipal des Jeunes. J'aime prendre des responsabilités et œuvrer pour le bien des autres. Et surtout j'essaye de m'investir à fond. »

Elliot, en classe de 5ème au collège Blanqui à Bordeaux

« Cette année au CDJ aura été pour le moins « spéciale » avec le Covid. Mais j'ai pris plaisir à venir à chaque réunion et à avoir construit ce projet. Je vous conseille vivement d'en faire partie. »

Matteo, en classe de 4ème au collège Noès à Pessac

« En m'engageant dans le CDJ je voulais prendre le risque d'avoir des responsabilités, d'être le porte-parole de la jeunesse girondine et représenter les jeunes collégiens comme moi. Pour moi le résultat est très positif et je ne regrette pas mon choix. »

Armelle, en classe de 5ème au collège Jean Zay à Biganos

« Le dessin c'est pour moi une manière de pouvoir s'exprimer librement ; pour le rendre vivant on y met une part de nous, nos pensées et nos émotions juste sur une simple feuille blanche. C'est incroyable de voir tout ce qu'on peut faire avec une feuille vide. »

Les droits culturels, kesako ?

L'accès à la culture fait partie des droits humains fondamentaux. Il est mentionné à l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948 : « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts (...) Toute personne a droit à la protection de ses productions intellectuelles, scientifiques et artistiques. »

Pour aller plus loin... quelques ressources pédagogiques :

- ▶ **La Déclaration de Fribourg sur Les droits culturels (2007)**
droitsculturels.org/observatoire/la-declaration-de-fribourg
- ▶ **L'Histoire des Arts à portée de clics !**
histoiredesarts.culture.gouv.fr
- ▶ **Ressources d'accompagnement du programme d'histoire des arts au cycle 4**
eduscol.education.fr/308/histoire-des-arts-cycle-4
- ▶ **Fiches ressources Arts Plastiques : enjeux et positionnement des arts plastiques dans la formation générale des élèves**
cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/28/9/2_RA_C4_AP_Fiche1_567289.pdf
- ▶ **La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)**
www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-l-enfant



Éducation Artistique et Culturelle

Au sein du Conseil départemental de la Gironde, plusieurs dispositifs, portés par différentes directions, permettent la découverte, la pratique, la sensibilisation à des disciplines artistiques et culturelles tout au long de la vie, pour toutes les générations et sur tous les territoires. Ils concernent de nombreux professionnels de la culture (artistes, associations, compagnies, lieux culturels...) en tant que partenaires privilégiés pour la construction de projets, et participent au soutien de l'emploi du secteur culturel.

On peut notamment citer : les dispositifs des Appels à projets collèges, Talents d'avance, le Prix des collégiens, collégienne, lecteurs et lectrices de Gironde, les Toiles citoyennes, Lire élire, CAP33 volet culture, Biblio plage, COTEAC, les expositions et ateliers des Archives départementales ou la visite du domaine archéologique de Plassac...

Retrouvez toutes les informations sur www.gironde.fr

Remerciements

Nous remercions les élèves élu-e-s de cette mandature, tous les enseignants, CPE et Principaux des collèges concernés, Benoit CARY de "L'ouvre boîte" et tous les services partenaires du projet au sein du Département qui ont permis la réalisation "D'Art en Art".

Modalités de réservation de l'exposition

Cette exposition, à vocation itinérante, peut être prêtée à titre gracieux aux collèges ainsi qu'aux bibliothèques et médiathèques municipales.

Pour connaître les **modalités de prêt**, merci de préciser votre demande et vos coordonnées en écrivant à :

- ▶ Si vous êtes un **COLLÈGE** :
✉ cd-jeunes@gironde.fr
- ▶ Si vous êtes une **BIBLIOTHÈQUE / MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE** :
✉ c.de-santis@gironde.fr